

Vous souhaitez échelonner le paiement* de votre Redevance Service Déchets OBC 2025 ?

1 Cliquez sur : le lien vers le portail usager Ecocito
www.oust-broceliande.bzh

Rubrique > Environnement > Redevance service Déchets > Paiement...

2 Cliquez sur :
« Ouvrir un compte
Ecocito maintenant »

PAS ENCORE DE COMPTE ?

OUVRIRE UN COMPTE ECOCITO™ MAINTENANT

SI VOUS AVEZ LA CLÉ D'ACTIVATION
(Elle est inscrite sur votre facture de redevance)



**SI VOUS N'AVEZ PAS
LA CLÉ D'ACTIVATION**

3 Choisissez :
« J'ouvre immédiatement mon compte »

4 Saisissez votre clé d'activation.

5 Remplissez et validez le formulaire.
Vous recevrez un mail de confirmation.

6 Connectez-vous sur le portail usager !

Une fois le mail de confirmation reçu, connectez-vous **avant le 15 décembre 2024** pour choisir d'échelonner votre Redevance Service Déchets pour l'année suivante. *(Les demandes d'échelonnement ultérieures seront effectives pour l'année 2026).*

3 Choisissez :
« Je demande l'ouverture de mon compte »

4 Saisissez le code postal de votre commune.

Communes concernées : Bohal, Carentoir, Caro, Cournon, La Gacilly, Lizio, Malestroit, Missiriac, Pleucadeuc, Ruffiac, Saint-Abraham, Saint-Congard, Saint-Guyomard, Saint-Laurent sur-Oust, Saint-Marcel, Saint Martin-sur-Oust, Saint-Nicolas du-Tertre, Sérent, Tréal.

5 Remplissez et validez le formulaire
Votre demande sera traitée dans un délai de 2 semaines. Vous recevrez un mail de confirmation.
(Un justificatif de domicile vous sera demandé à cette étape)

6 Connectez-vous sur le portail usager !

Une fois le mail de confirmation reçu, connectez-vous à votre portail **avant le 15 décembre 2024** pour choisir d'échelonner en 5 fois votre Redevance Service Déchets 2025. *(Les demandes d'échelonnement ultérieures seront effectives pour l'année 2026).*

*La demande d'échelonnement est à formuler qu'une seule fois.
Elle sera reconduite automatiquement chaque année.

+ d'infos auprès du service déchets : 02 97 75 01 02